

Colmar, le 1^{er} février 2016

L'inspectrice d'académie
Directrice des services de l'éducation nationale
du Haut – Rhin

à
Mesdames et Messieurs les Directeurs
des écoles élémentaires du Haut – Rhin
pour attribution

S/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale
Pour information

Objet : Enseignements des Langues et Cultures d'Origine (ELCO) Préparation de la rentrée
2016

P. J. : Modèle de courrier aux parents d'élèves
Formulaires 2016 pour les familles
Tableau récapitulatif (pour l'IEN)
Listes nominatives (pour l'IEN)

ELCO68 Réf. : note de service DGESCO A1-1 n° 2016-0001 du 19.01.2016

Affaire suivie par

Rémy KOZLIK
Inspecteur de l'Education Nationale
Coordonnateur ELCO 68

☎ 03 89 33 31 82
Courriel

elco68@ac-strasbourg.fr

Madame la directrice,
Monsieur le directeur,

Des conventions internationales permettent l'organisation d'un enseignement de Langue et Culture d'Origine (ELCO) sous la responsabilité de l'éducation nationale, pour les enfants d'école élémentaire (du CE1 au CM2) dont les parents en font la demande. Aucune obligation liée à la nationalité des parents ne s'impose.

Les formulaires ministériels joints sont à distribuer aux familles. Pour éviter toute distribution discriminante, vous pouvez par le biais d'un message à toutes les familles demander aux parents de se signaler, par exemple au moyen du modèle de lettre joint.

Cas particulier de l'ELCO espagnol : seuls les cours déjà existants seront examinés par les autorités espagnoles. Inutile de diffuser les imprimés pour cette langue, là où l'ELCO espagnol n'est pas implanté.

Après synthèse des demandes, vous voudrez bien renseigner le tableau récapitulatif joint et le transmettre pour le **18 mars 2016, délai de rigueur**, à l'inspection de votre circonscription. L'IEN établira les propositions de carte scolaire ELCO pour votre secteur (ne pas lui transmettre les réponses individuelles que vous conserverez). Pour chacun des pays, le directeur joindra une liste nominative des élèves au moyen du fichier Excel joint (un onglet par pays).

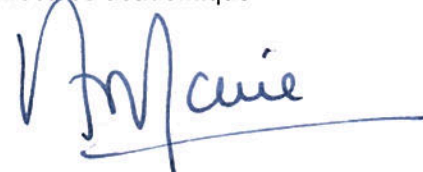
Vous voudrez bien informer les collèges concernés par les actuels élèves de CM2 qui ont bénéficié d'un parcours de formation en LCO à l'école élémentaire.

La création d'un nouveau cours dans votre école peut être envisagée à partir d'un effectif de 15 élèves par groupe.

Les cours ELCO en lieu en plus des 24 heures obligatoires et doivent être intégrés dans le projet d'école.

Je vous remercie pour votre implication dans la bonne diffusion de ces formulaires et dans l'exacte application des démarches exposées.

La directrice académique



Anne-Marie Maire